



**Teleperformance
Nord Champagne**

Syndicat SUD du Nord

11 place de Verdun 59650 Villeneuve d'Ascq

Mail : sudtelecom@sudptt59.org

Contact: **DSC SUD** : Gaylor : 06 10 17 59 18

DS SUD V/Ascq : Guillaume : 06 30 54 52 78

V/Ascq, le 24 septembre 2011

ASSEZ !

LES QUELQUES 250 SALARIES DES PLATEAUX SFR QUI SUBISSENT EN COBAYES DEPUIS JANVIER 2011 L'EXPERIMENTATION DES LOGICIELS IEX ET CCMS EN ONT ASSEZ !

ASSEZ : DE LA VARIABILITE QUOTIDIENNE DES HORAIRES, DES TEMPS DE PAUSE PLANIFIES IMPOSES, DES PAUSES DEJEUNER A L'HEURE DU GOUTER, DES CONTRAINTES HORAIRES DE TARDIFS ET DE SAMEDIS REPETEES SUR DES SEMAINES D'AFFILEE.

IL FAUT S'EN DEBARRASSER !

Les conclusions des expertises menées à la demande des élus **SUD** des CHSCT de Villeneuve d'Ascq et Lyon 3 étaient pourtant sans appel.

Le Cabinet APTEIS de Lyon concluait que l'organisation du travail mise en place grâce à l'outil IEX était « déshumanisante ».

Le Cabinet ISAST de Paris travaillant pour l'ancien CHSCT de Villeneuve d'Ascq, fort de son analyse de 2010 sur les conséquences négatives en matière de conditions de travail de l'application de l'Accord Aménagement du Temps de Travail, faisait de nouvelles préconisations et demandait à la direction de renégocier avec les organisations syndicales.

Le Tribunal de Grande Instance de Lille, saisi par les élus **SUD** du CHSCT parce que la direction avait continué le déploiement d'IEX CCMS alors qu'une expertise était en cours et que le CHSCT de Villeneuve d'Ascq 2 n'avait donc pu être régulièrement consulté, indiquait dans son jugement du 17 mai 2011 que l'utilisation d'IEX modifiait incontestablement les conditions de travail (planification des pauses, codes horaires).

Ce jugement ordonnait : « à la société Teleperformance France de suspendre toute utilisation des logiciels IEX et CCMS sur le site de la Haute Borne dans le mois de la signification de la présente décision jusqu'à l'avis que doit rendre le CHSCT sur le projet ».

S'appuyant sur la présentation du rapport d'expertise du Cabinet ISAST, les élus **SUD** CHSCT dénonçaient la mise en place d'une organisation du travail pathogène et portaient un certain nombre de demandes à la direction du site dont : *le retour à un système de pauses à la demande des salariés, un même horaire planifié pour toute la semaine et si changement unique-*

ment 1 fois dans la semaine après le jour de repos, pause repas méridienne comprise entre 11h30 et 14h30, maintien de la possibilité de cumul de pauses pour les salariés finissant à 21H ou 22H afin de pouvoir bénéficier d'une collation.

Les réponses écrites de la direction ne comportaient aucun engagement à changer quoi que ce soit à l'utilisation des logiciels IEX et CCMS !

Les CHSCT étant renouvelés le 8 juin (site de Lyon 3 excepté), ce sont donc les nouveaux élus du site qui avaient la charge de se prononcer sur un projet, projet dont ils n'avaient même pas à ce moment là une copie en leur possession !

Le 22 juin, ces nouveaux élus prenaient la lourde responsabilité de dire un grand OUI aux patrons de Teleperformance en votant pour la poursuite du déploiement sur tous les sites des logiciels IEX et CCMS. Ils expliquaient, ensuite, aux salariés en colère qu'ils avaient obtenu des « engagements de la direction » et que le déploiement d'IEX était « retardé » au plan national.... **Mais les salariés ne sont pas dupes, rien n'a changé, rien n'a été obtenu !**

RIEN N'EST GELE, SI CE N'EST NOS SALAIRES !

La direction concluait la réunion du CHSCT de V/A 2 tenue le jeudi 22 septembre en balayant d'un revers de main toutes les propositions, pourtant très consensuelles, des nouveaux élus CHSCT. Ainsi, la direction reprenait à son compte les propos tenus à Paris par M. Dubreuil du directoire TP indiquant que, puisque le CHSCT de V/Ascq avait un rendu un avis positif, plus rien ne s'opposait au déploiement accéléré de CCMS et d'un IEX reconfiguré pour pouvoir gérer efficacement en local la planification....

Lors de la dernière réunion du Comité Central d'Entreprise de TP France la direction a essayé de justifier la nécessité d'une nouvelle réorganisation destinée à diminuer les coûts et à augmenter la productivité (utilisation des logiciels de performance IEX et CCMS !).

Pourtant, dans le même temps où la direction pleure misère sur les « mauvais résultats » de l'entreprise et demande aux salariés de se serrer la ceinture et de sacrifier leur vie personnelle sur l'autel des flux, la presse économique nous révèle que c'est Daniel Julien, membre du directoire de Teleperformance, qui, avec 2,2 millions d'euros, a eu en 2010 le plus haut salaire de tous les dirigeants de toutes les entreprises de services en France (y compris celles du CAC 40) !!!

Depuis octobre 2010, la direction s'est assis sur toutes les mises en garde des élus CHSCT de V/Ascq, sur les préconisations des cabinets d'expertise; elle a ignoré les demandes et revendications des salarié-es portées par des élus Délégués du Personnel et CHSCT et a failli à ses obligations de prévention pour la santé de ses salariés !

TOUS ENSEMBLE, DEBRAYAGES A PARTIR DU 26 ! POUR ARRACHER LES MESURES D'URGENCE IMMEDIATES :

- **Retour à l'ancien système de pauses à l'initiative du salarié,**
- **Un seul code horaires par semaine,**
- **Pas de départ en pause déjeuner avant 11h30 ou après 14h,**
- **Possibilité d'une collation de 30 minutes entre 17h30 et 20 heures pour les salariés finissant à 21h ou 22h,**
- **Planification équitable par roulement des contraintes de tardifs et de samedis, tout en prenant en compte les préférences exprimées pour ce type d'horaires.....**